Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 64

Artikel: Laisserons-nous mourir nos lacs?: (suite de la page 1)

Autor: W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271411

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



🖍 Allô la ville, ici la campagne

L'Union des Paysannes suisses fait le point

Thoune vient de voir l'Union des paysan-Inoune vient de voir l'Union des paysan-nes suisses tenir ses assises annuelles. Pour cette occasion, les dix-sept sections cantonales qui forment l'UPS ont constitué un intéres-sant rapport d'activité qui nous servira de base documentaire à l'aperçu que nous aime-rions vous donner aujourd'hui de cette im-portante organisation séminire. portante organisation féminine.

37 000 membres et des projets plein la tête

Un premier mouvement communautaire s'essaye en 1917, à Moudon : quelques pay-sannes dynamiques, réalisant l'efficacité d'efsannés dynamiques, réalisant l'efficacité d'efforts conjugués, s'unissent afin d'écouler plus rationnellement les produits de leur bassecour. L'idée s'étend à d'autres secteurs et l'écoulement des fruits sous forme de confiture sera une autre tentative de ces pionnières. Puis il faudra bien des années avant que ne s'inscrive dans les annales de l'agriculture suisse un mouvement similaire d'entraide professionnelle.

Actuellement, l'Union des paysannes suisses, riche de plus de 37 000 membres est une organisation dont l'influence et l'effectif vont grandissant.

Activité de l'UPS

Son programme d'action touche à de mul-tiples secteurs. Aussi l'UPS, à l'occasion de son assemblée des déléguées, a-t-elle tenu à faire le point et condensant en quelques pa-ges le rapport de son activité, elle donne un aperçu de son dynamisme et de sa vitalité. La préoccupation majeure de nos responsa-

aperçu ae son aynamisme et de sa vitaite.

La préoccupation majeure de nos responsables est de revaloriser le métier de paysanne:
encourager nos jeunes filles à entreprendre
l'apprentissage ménager rural, puis à poursuivre leur formation jusqu'à l'examen professionnel de paysanne.

L'an dernier, 700 apprenties suisses ont
terminé leur apprentissage ménager rural alors
que 121 paysannes ont subi avec succès les
épreuves de l'examen professionnel.

A la fin de 1965, 2415 paysannes étaient
titulaires du diplômes fédéral. Mais le programme de l'UPS ne s'arrête pas en si bon
chemin et tous les effortes se portent vers un
perfectionnement constant des connaissances
professionnelles. Treize cantons comptent déjà
un « service de vulgarisation agricole dans
le domaine ménager ».

Le canton de Berne, dont le service est

le domaine ménager ».

Le canton de Berne, dont le service est entré en activité au début de 1966 s'assure déjà la collaboration de six vulgarisatrices. Leur rôle est à la fois d'apporter aux paysannes (à une collectivité ou individuellement) conseils techniques, juridiques ou financiers et d'être l'appui moral que cherchent tant de femmes paysannes d'aujourd'hui

a nu. L'UPS se préoccupe aussi grandement de l'organisation de services d'aides familiales rurales et incite nos jeunes paysannes à s'orienter vers ce travail social.

s'orienter vers ce travail social.

Un autre espoir de notre organisation est d'établir des liens avec diverses sociétés féminines ou quelques partenaires sociaux. A ce point de oue-la, l'Association des paysannes vaudoises a merveilleusement élargi son horizon grâce aux contacts qu'il lui a été permis d'établir, dans le cadre de ses groupes régionaux, avec des représentantes de la Fédération romande des consommatrices, avec les députés de deux cercles (et ceci avant les élections cantonales), etc.

deputes de deux cercles (et ceci avant les élections cantonales), etc.

Cette relation resterait incomplète si nous ometitions de rappeler que nos associations cantonales ont grandement contribué à répandre dans nos campagnes ce merveilleux mode de conservation qu'est la congélation. Grâce à la ténacité de quelques personnalités féminimes des consératits ont féminines, des congélateurs coopératifs ont apporté aux paysannes, outre une bien-venue simplification du travail, le moyen de varier les menus de la table paysanne.

L'UPS et la politique agricole

Rappelons aussi, qu'avec l'appui de la Ré-

Rappelons aussi, qu'avec l'appui de la Régie fédérale des alcools, quelques associations
cantonales ont organisé des campagnes de
pasteurisation de jus de fruits.
Ses préoccupations vont au-delà des questions purement professionnelles. Elle se préoccupe de problèmes sociaux, économiques et
de politique agricole. Au cours de l'année
écoulée, elle a été appelée à donner son avis
sur divers projets de lois : révision de la loi
sur le travail, projet de loi fédérale sur les
subsides à la construction de bâtiments scolaires agricoles d'argre économique et finansubstaes à la construction de vatiments son-laires agricoles, d'ordre économique et finan-cier applicable à l'économie lattière, concer-nant les crédits d'investissement dans l'agriculture, etc.

Activité des associations cantonales

Si certaines réalisations appellent l'effort collectif, chaque association cantonale garde

néanmoins son autonomie entière devant les problèmes qui lui sont propres. La variété des cours organisés est la preuve de la diversité des intérêts et des besoins.

Glanons dans les rapports présentés par chaque association cantonale ces quelques détails significatifs :

Appenzell: Lors d'un cours, les paysannes s'accoutumèrent à remplir les feuilles d'impôts.

Genève: Les paysannes genevoises avaient la res-ponsabilité de l'émission radiophonique du mois d'octobre qui eut comme thème : « De l'ordre autour de la ferme ».

Bâle: La congélation fut un des sujets du cours qui permit aux participantes de parfaire leurs con-naissances dans ce domaine.

Neuchâtel: Quelques machines communes sont n circulation: fer à bricelets, machine à coudre, resse à fruit, couteau à choucroute, machine à

Soleure : Collaboration à la centrale féminine qui a mis sur pied un service pour l'encaissement des obligations d'entretien pour les mères céliba-taires et les mères divorcées.

Saint-Gall: On a innové en instituant un service à la campagne pour toutes les élèves du cours ménager de l'école d'agriculture du Custerhof. Durant le jour, elles ont remplacé la ménagère qui a pu se rendre en vacances ou prendre du repos à la maison.

repos a la maison.

Vaud: Relevons dans le programme d'activité de l'hiver écoulé: cours de cuisine et d'alimentation, taille des arbustes à petits fruits, triocatge, soins de beauté, connaissance des viandes, décoration de table, gymnastique corrective, natation, dacty-lographique, bricolage, etc.

Un long chemin est parcouru.

L'UPS garde à son actif des réalisations nombreuses, et sait qu'il en restera toujours à accomplir.

Mais l'essentiel n'est-il pas atteint, assurant la qualification professionnelle de celles qui exploitent ou exploiteront demain cette campagne qui ne demande qu'à vivre?

Yvonne Bastardot

Laisserons-nous mourir nos lacs?

(Suite de la page 1)

ces produits de nettoyage ont-ils été inven-tés ? A cause de la pénurie d'huiles et par conséquent de savon, au cours de la dernière guerre. Les chimistes se sont ingéniés à rem-

guerre. Les chimistes se sont ingénies à rem-placer les savons.

Il est vrai que les ménagères ne sont pas les seules coupables, l'industrie fait un large usage de détergents et contribue à cette funeste situation. De sorte que, le long de tous nos cours d'eau, dans les vallées, le long de enfluent des les déterments rellues des affluents des lacs, les détergents polluent notre eau et la rendent impropre à la con-sommation. On a dû installer des stations d'épuration qui seront bientôt insuffisantes à cause des propriétés mêmes des détergents.

Ceux-ci sont composés :

De 20 à 30 % de substance active. 80 à 70 % de produits de remplissage, parfois neutres mais parfois chargés de phosphate dont nous avons vu la nocivité.

On a obtenu des fabricants qu'ils modifient la part de substance active qui provoque des mousses persistantes recouvrant les cours d'eau, telles qu'on en voit dans de nombreux

dead, telles qu'on en voit dans de nombreux pays étrangers.

Il n'en reste pas moins que cette substan-ce active freine les pouvoirs de l'auto-épura-tion, s'oppose à la décomposition par les bac-téries, et échappe en grande partie à l'action dégradante des filtres que nous avons établis des les extitors d'évareties. Feis les les les dans les stations d'épuration. Enfin, les phos-phates contenus dans la charge, échappant à l'action des filtres, continuent de se déverser dans nos eaux.

Avons la main moins lourde

Il faut donc, absolument, que les ménagè-Il faut donc, absolument, que les menage-res et les industries stoppent le gaspillage qu'elles se permettent. Nous sommes le pays qui utilise le plus de détergent par tête d'ha-bitant. Aux Etats-Unis, où l'on ne passe pas pour être économe, il se dépense 9 kg. par habitant, en Suisse 11 kg.! Il est certain qu'un effort est possible et nous devons toutes y penser.

Les chimistes aussi doivent chercher à mettre au point des produits dont l'effet ne soit pas déplorable. On n'a trouvé jusqu'à présent que des substances trop coûtueses ; espérons qu'on parviendra à un résultat.

qui on parviendra à un résultat.

Il est absolument indispensable de réagir énergiquement et au plus tôt. On craint que les lacs du plateau ne se dégradent sans qu'on puisse stopper le processus. Le lac de Zurich est dangereusement menacé. On garde quelque espoir pour le Léman, car sa masse d'eau est considérable, mais le Rhône n'est plus du tout capable d'éliminer tout ce que le lac reçoit; il faut donc agir sans délai et appliquer à soi-même la discipline nécessaire: la masse de produits que nous déversons dans l'évier, dans le lavabo ou dans la baignoire. l'évier, dans le lavabo ou dans la baignoire, n'est pas indifférente, pensons-y chaque jour!

Les jeunes générations ne craignent pas d'accuser leurs aînés de leur avoir préparé un d'accuser leurs ames de leur avoir prepare un monde en mauvais état. Nous plaidons non-coupables tant que nous pouvons; dans la plupart des cas, les circonstances étaient trop puissantes pour que nos efforts individuels aient du succès.

Mais, dans le cas de la pollution, on nous cartit que passe avens les passes de limites.

Mais, dans le cas de la pollution, on nous avertit que nous avons les moyens de limiter les dégâts. Que diront de nous nos petits enfants s'ils peuvent aller répétant: nos grands-mères et nos grands-parents ont laissé mourir ces lacs qui ont fait la joie, la vie et la santé de nos ancêtres depuis des siècles.

Prenons nos responsabilités!

w.

La Coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la Famille, la Société

(Suite de la page 1)

mille ne disposent pas des ressources suffi-santes pour généraliser l'instruction, com-ment opérer le tri entre filles et garçons et à quel niveau scolaire ? comment éviter que a quel niveau scoiaire? comment eviter que la main-d'œuvre féminine ne demeure une main-d'œuvre non qualifiée, bon marché? que faire pour celles qui ont passé l'âge scolaire? Voilà quelques-unes des questions mises à l'étude par le Département. Des questions, encore, relatives au travail de la mère hors du foyer, travail qui se révèle tantôt comme une nécessité psychologique, tantôt comme une nécessité économique inéluctable. Il faut relever le lien évident entre le statut politique, légal et social de la femme et sa contribution au marché du travail dans l'in-dustrie, les affaires. Il faut également souli-gner la nécessité de services communautaires bien organisés (jardins d'enfants, etc. la femme qui doit travailler le fera, la femme qui doit travailler le fera, dans quelque condition que ce soit. La solution du travail à temps partiel soulève des problèmes difficiles, car celui-ci tend à abaisser le statut du travail féminin en général; des recherches sont néanmoins entreprises pour tenter d'organiser cette forme de travail; le réemploi des femmes « de plus de 45 ans », dont les enfants sont émancipés est aussi l'abite d'apprisesses inférieures est aussi l'abite d'apprisesses inférieures parties. l'objet d'expériences intéressantes

(Suite et fin au prochain numéro)

LYDIA DAINOW

INSTITUT DE BEAUTÉ

L'Assemblée de l'Alliance

(Suite de la page 4)

apparition en 1922, dans une motion Waldvogel ; il a réapparu dans les années 30 et revient à la surface actuellement. Dans l'es-prit de Rosa Neuenschwander, à qui l'on doit prit de Rosa Neuenschwander, à qui l'on doit tant d'initiatives heureuses pour les femmes et à qui ce projet tenait particulièrement à cœur, il s'agissait d'un service où les jeunes filles seraient éduquées en vue de leurs futures tâches de femmes, de citoyennes et de personnalités utiles à la société tout en accomplissant un « service ». Dans l'idée des hommes qui parlent de service civil féminin, il s'est agi, en général, de « boucher les trous » : pendant la guerre par l'aide à la campagne, de nos jours, en entrant comme campagne, de nos jours, en entrant comme aides dans les hôpitaux. Lors de la confé-rence des présidentes, une directrice d'hôpital a démontré combien ce projet est irréalisable pour diverses raisons : impossibilité de caser les milliers de jeunes filles qui devraient caser les miliers de Jeunes intes qui deviateir faire leur service chaque année, surcharge intolérable de travail pour le personnel hospitalier qui devrait les instruire, difficulté de mettre ces très jeunes êtres en face de cas graves d'accidents, de la mort et de la douleur sans leur causer un choc, enfin inaptitude totale de certaines au travail auprès des products la cervieux quotatrier, par centre des malades. Le service volontaire, par contre, est pratiqué avec succès dans certains établisse-ments hospitaliers ,soit par des femmes d'âge ments nospitaniers soit par des femines d'age mûr, soit par des gymnasiennes ou des étu-diantes pendant leurs vacances. Pour le mo-ment, seul le volontariat peut être recom-mandé. Mais il est évident que la question d'un service dans le sens où l'entendait la grande féministe bernoise reste ouverte et qu'elle trouvera peut-être un jour une solution satisfaisante.

L'Alliance ne pouvait pas passer sous si-lence le vingtième anniversaire de l'Unesco; Mme Yvonne Darbre, membre de la commis-sion suisse pour l'Unesco, fait un exposé clair et vivant des activités de cette grande clair et vivant des activités de cette grande institution internationale: éducation, alphabétisation (il y a encore 730 millions d'adultes analphabètes dans le monde), coopération scientifique (par exemple: CERN), questions scolaires et culturelles, etc. L'Unesco s'occupe aussi de l'éducation des femmes, spécialement dans les carrières scientifiques, de sorte qu'il y aura beaucoup plus rapidement des femmes ingénieurs dans les pays en voie de développement que chez nous! développement que chez nous!

Mme Dora Rittmeyer-Iselin renseigne ensuite l'assemblée sur l'Union féminine civique

et sociale, une association française fondée en 1925 qui s'occupe d'éducation civique et familiale, de collaborations avec les Eglises, etc. Cette union désire entrer en contact per-sonnel avec des femmes d'autres pays et organise des échanges à cet effet. Des Franorganise des echanges à cet effet. Des Fran-çaises aimeraient ainsi être reçues dans des familles suisses et y vivre la vie de tous les jours. Avis donc à celles que ce genre d'échange intéresserait. S'adresser, pour de plus amples renseignements, à Mme Ritt-meyer, Dufourstrasse 70, 9000 Saint-Gall.

La commission fédérale pour la révision du droit de famille vient de remettre son rapport au Conseil fédéral et la commission rapport au Comein rederai et la commission juridique de l'ASF, que préside Mlle Naegeli, s'est mise à l'étude de ce texte important. Mlle Neageli dit que l'Alliance doit donner son avis pour le mois de septembre. Il serait donc utile que les associations que la questions intéresse se procurent ce volumineux rapport afin de pouvoir l'étudier sérieuse-

A l'heure des «divers», Mme Annette Högger, Zurich, adresse un appel à toutes les assistantes afin qu'elles usent de leur influence pour que le plus grand nombre d'électeurs possible approuvent l'initiative sur l'imposition de toutes les boissons alcooliques.

L'assemblée des déléguées de l'ASF, à Baden, se termine officiellement par un ban-quet au Kursaal dont les tables ont été décorées de façon ravissante par les jeunes filles de l'Ecole d'horticulture de Niederlenz. Au cours du repas, M. Adolphe Richner, con-seiller d'Etat, apporte le salut des autorités cantonales tout en faisant profession de fémi-nisme de manière fort sympatique; puis Mme Simone Jacotte-Dubois, Lausanne, remercie avec chaleur le Centre de liaison argovien pour son organisation et son accueil

Le temps s'étant agréablement rasséréné en Le temps s'étant agréablement rasséréné en cette seconde journée, un tour de ville, sous la conduite d'aimables dames de Baden, nous permet d'admirer la vieille ville et la Salle de la Diète helvétique, ainsi que la Maison de jeunes, installée dans un bâtiment plusieurs fois centenaire, magnifiquement restaurée et arrangée grâce à de généreux mécènes et à l'habileté des jeunes eux-mêmes.

La soixante-cinquième assemblée des déléguées a vêcu : vive la prochaine!

AUX PETITS LUTINS 9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66 GENÉVE

Confections soignées pour enfants

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

Haute-Couture

Place de la Fusterie 4

Tél. 24 42 10

Mesure

Genève

Membre de la FREC

Ida-Laurence

10. rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85 Bijoux-fantaisie de Paris